Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/07/2026 - 119897 - 2001 B 09911 - 400 305 843 - ABCFENETRES

Greffe du tribunal
des activités économiques de Paris
Acte déposé le
09 JUIL. 2026
Sous le N° 119897

ABCFENETRES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 15, Avenue de Versailles
75016 PARIS

R.C.S. PARIS B 400 305 843

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre,
et le onze juin,
à dix-sept heures,

L'associé unique de la société ABCFENETRES, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, divisé en 500 parts, se réunie en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation du gérant.

Est présente :

- La société 2MDJ représentée par Madame Maryse ROCCHIA
 Titulaire de cinq cents parts, 500 parts

TOTAL DES PARTS REPRESENTEES (cinq cents parts) 500 parts

L'assemblée est présidée par Monsieur Denis ROCCHIA en sa qualité de gérant.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Questions diverses.

Le président dépose sur le bureau, à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport du gérant ;
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que l'inventaire ;
- Le texte des résolutions.

Puis il donne lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Après examen des comptes et après avoir obtenu les explications nécessaires de la part du gérant, et personne ne demandant plus la parole, il est passé au vote des résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique,

après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant et examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui dégagent un bénéfice de 51 468 euros, déclare les approuver et donne au gérant quitus de sa gestion.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique,

décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui se chiffre à 51 468 euros au compte de report à nouveau,

décide une distribution de dividende d'un montant de 50 000 euros prélevé sur le compte de report à nouveau.

L'assemblée des associés prend acte que les montants des dividendes qui ont été mis en distribution au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

- En 2023 : 100 euros par part sociale
- En 2022 : néant
- En 2021 : 100 euros par part sociale

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique,

après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur la convention visée à l'article L.223-19 du Code de commerce approuve les termes de ce rapport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures et de tout ce qui dessus il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par les associés présents ou représentés.

Copie certifiée conforme à l'originale

ABCFENETRES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 15 avenue de Versailles
75016 PARIS

R.C.S. PARIS B 400 305 843

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 11 JUIN 2024

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique,

décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui se chiffre à 51 468 euros au compte de report à nouveau,

décide une distribution de dividende d'un montant de 50 000 euros prélevé sur le compte de report à nouveau.

L'assemblée des associés prend acte que les montants des dividendes qui ont été mis en distribution au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

- En 2023 : 100 euros par part sociale
- En 2022 : néant
- En 2021 : 100 euros par part sociale

Le gérant

Copie certifiée
Conforme à
l'original

ABC FENETRES

N°2065 - 2024

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes : ☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) : ☐

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SARL ABC FENETRES
Adresse du principal établissement	15 AVENUE DE VERSAILLES 75016 PARIS
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère :

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :

B - ACTIVITÉ

Si vous avez changé d'activité ☐

Activités exercées : POSE D'HUISSERIE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	28 964	Bénéfice imposable à 15 %	42 500	Déficit	

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 - Plus-values

						PV à long terme imposables au taux de 15 %
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %		PV à long terme imposables au taux de 0 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)

Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	
Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		Société d'investissements immobiliers cotée	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.

2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%

F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) : ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	sage				
CGA	☐	Viseur conventionné	☐	N° d'agrément du CGA		ECF	☐

Nom et adresse :

- du Comptable :	Indép.	ENT IN EXTENSO 9 RUE MATABIAU 31000 TOULOUSE
- du Conseil :		
- du CGA ou du viseur conventionné :		
- du prestataire :		

Copie certifiée conforme à l'original

ABC FENETRES

N°2065 BIS - 2024

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

J - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Montant des sommes versées :				
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé *en toute* propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le *versement a* été effectué	À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
2MDJ 15 AVENUE DE VERSAILLES 75016 P	500						

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)

Adresses des autres établissements

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

ABC FENETRES

N°2067 - 2024

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Exercice clos le 31/12/2023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES

	Nom, prénom et emploi occupé	Adresse complète
1	RODRIGUES, Jorge, Resp métreur	15 allée Debussy 93270 SEVRAN
2	SALGUEIRO,Cynthia, Assist Tech-Co	1 avenue d'Iznalloz 77176 SAVIGNY LE TEMPLE
3	BIZIEN, Guy, Resp Poseur	31 AV DE STALINGRAD 93170 BAGNOLET
4	GONCALVES DA COSTA, Jose, Poseur	79 boulevard Romain Rolland 92100 MONTROUGE
5	GONCALVES PAULO , poseur	27 RUE LECONTE DE LISLE 75016 PARIS
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans le même ordre que ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements	Dépenses et charges afférentes		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature ①	Montant des indemnités et allocations diverses ②	Valeur des avantages en nature ③	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel ④	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 ⑤	⑥	Aux véhicules et autres biens ⑦	Aux immeubles non affectés à l'exploitation ⑧	⑨
1	49 945				49 945				49 945
2	36 612				36 612				36 612
3	36 479				36 479				36 479
4	35 375				35 375				35 375
5	26 422				26 422				26 422
6									
7									
8									
9									
10									
**	184 833				184 833				184 833

** TOTAL GÉNÉRAL

B - AUTRES FRAIS

	⑩
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurants et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
TOTAL	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE

Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice (TOTAL col. 9 + TOTAL col. 10)	184 833	- de l'exercice	71 464
- de l'exercice précédent	161 767	- de l'exercice précédent	36 217
Fait à PARIS		Le 21/04/2024	
Signataire : - Titre, nom et prénom		M DENIS ROCCHIA	
- Qualité		Gérant	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2023 Néant ☐

		Brut ①		Amort. provisions ②	Net31/12/2023 ③	Net 31/12/2022 ④
Capital souscrit non appelé I	AA					
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de développement	CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
Fonds commercial (1)	AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 183	AS	528	655	892
Autres immobilisations corporelles	AT	28 376	AU	25 478	2 898	4 182
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes (2)	AX		AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT			
Autres participations (2)	CU		CV			
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC			
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE			
Prêts (2)	BF		BG			
Autres immobilisations financières (2)	BH	4 171	BI		4 171	4 171
TOTAL II	BJ	**33 730**	BK	**26 006**	**7 724**	**9 245**
Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production : - de biens	BN		BO			
- de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW			
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY			
Autres créances (3)	BZ	3 839	CA		3 839	27 224
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC			
V.M.P. (dont actions propres)	CD	235 193	CE		235 193	179 563
Disponibilités	CF	77 441	CG		77 441	69 312
Charges constatées d'avance (3)	CH	1 008	CI		1 008	978
TOTAL III	CJ	**317 481**	CK		**317 481**	**277 077**
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV	CW					
Primes de remboursement des obligations V	CM					
Ecarts de conversion actif VI	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	**351 211**	IA	**26 006**	**325 205**	**286 322**

(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : *Immobilisations*		Stocks		Créances	

N°2051 - 2024

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

			Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital social ou individuel (1) (dont versé)	7 622	DA	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB		
Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence) EK		DC		
Réserve légale (3)		DD	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) BI		DF		
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) EJ		DG		
Report à nouveau		DH	54 498	29 969
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		DI	51 468	24 529
Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées		DK		
TOTAL I		DL	**114 351**	**62 883**
Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN		
TOTAL II		DO		
Provisions pour risques		DP		
Provisions pour charges		DQ		
TOTAL III		DR		
Emprunts obligataires convertibles		DS		
Autres emprunts obligataires		DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	78 988	110 524
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) EI		DV	86 582	85 792
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	2 289	1 288
Dettes fiscales et sociales		DY	42 995	25 835
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA		
Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL IV		EC	**210 854**	**223 440**
Écarts de conversion passif		ED		
V				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		EE	**325 205**	**286 322**

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	167 527	223 440
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2023 Néant ☐

		France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	31/12/2022
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
Production vendue : - biens	FD		FE		FF		
Production vendue : - services	FG	484 259	FH		FI	484 259	445 028
Chiffre d'affaires net	FJ	484 259	FK		FL	484 259	445 028
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP		
Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**484 259**	**445 028**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	50 192	49 779
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	3 523	4 205
Salaires et traitements					FY	230 390	230 619
Charges sociales (10)					FZ	134 284	125 384
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	1 521	1 193
(dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)					HS		
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE		-1
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	**419 910**	**411 179**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	**64 349**	**33 849**
Bénéfice attribué ou perte transférée **III**					GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré **IV**					GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 670	573
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	**6 670**	**573**
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	545	709
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	**545**	**709**
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	**6 124**	**-136**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	**70 474**	**33 712**

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2023 Néant ☐

		31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		1 514
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		**1 514**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 389	5 265
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**5 389**	**5 265**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	**-5 389**	**-3 750**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX	HJ		
Impôts sur les bénéfices X	HK	13 616	**5 433**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**490 929**	**447 115**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**439 460**	**422 586**
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	**51 468**	**24 529**

(1)		- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)		- Produits de locations immobilières	HY		
		- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)		- Crédit-bail mobilier	HP	3 668	5 421
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)		- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)		- Produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)		- Intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6 bis)		- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter)	Dont :	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)		- Transferts de charges	A1		
(10)		- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			
(11)		- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)		- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)		- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives	A6		
		obligatoires	A9		
		(dont cotisations facultatives Madelin)	A7		
		(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)	A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
amendes	5 389	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs